



Principaux produits / prestations et marchés visés :

ACTION AMBITION PME RETENUE :

Stratégie PME

Veillez décrire brièvement les axes de progrès pour votre entreprise :

Projets, plans de développement, principaux secteurs d'amélioration, faiblesse vis-à-vis du marché etc.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis du dispositif AMBITION PME ?





Motivations à l'action thématique retenue :

(Partie à détailler si nécessaire par le chef de projet régional)

Le signataire s'engage à poursuivre le processus d'intégration à Ambition PME, dans le cas où sa candidature serait acceptée.

*Le signataire s'engage à respecter la règle des minimis en complétant la déclaration jointe. Le règlement (UE) N° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis institue la possibilité pour les autorités publiques de verser à toute **entreprise unique** un montant d'aide maximum de 200 000 euros sur une période de 3 exercices fiscaux, sans être tenue de notifier cette aide, ni de la comptabiliser dans le calcul des règles de cumul d'aides (voir règlement pour plus d'information). Le signataire s'engage à renseigner la déclaration des aides de minimis sans quoi aucune aide ne pourra lui être octroyée.*

En contrepartie, toutes les personnes qui ont accès à ces données, s'engagent à les traiter de manière confidentielle.

Cet engagement vaut pour acte d'adhésion à Ambition PME.

Fait à _____, le _____

Cachet et signature du responsable de l'entreprise.

Conformément à l'article 27 de la loi "informatique et Liberté" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.





Annexe : Déclaration des aides de *minimis*

Veuillez mentionner ci-dessous l'ensemble des aides dites « de *minimis* » (y compris l'aide relative à la présente action collective), tous domaines confondus, ayant fait l'objet d'un octroi à votre entreprise (au sens d'entreprise unique) au cours des 2 derniers exercices fiscaux clos précédant la date de signature de cette déclaration et de l'exercice fiscal en cours. En l'absence de déclaration renseignée aucune aide ne pourra être accordée.

La définition d'entreprise unique se réfère à la recommandation 2003/361/CE n°800/2008 de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises : tout groupement d'entreprises liées est considéré comme une entreprise unique. L'identification des aides de *minimis* octroyées doit donc couvrir l'entreprise candidate, ainsi que toute entreprise sur laquelle elle exerce, directement ou indirectement, une influence dominante ou toute entreprise qui peut exercer une influence dominante sur l'entreprise candidate ou qui, comme l'entreprise candidate est soumise à l'influence d'une autre entreprise.

Dans le tableau ci-dessous :

- Préciser le montant, le type d'aide et la date de l'aide : inclure le montant de l'aide apportée dans le cadre de cette action Stratégie PME, soit **12.837,73 euros**
- Indiquer 0 si aucune n'aide n'a été perçue

Aide de <i>minimis</i> au sens du règlement n°1407/2013 du 18 décembre 2013, JO L 352 du 24.12.2013		
<i>Exercice fiscal année N-2</i>	<i>Exercice fiscal année N-1</i>	<i>Exercice fiscal en cours</i>
		Stratégie PME : 12.837,73 €
<i>TOTAL :</i>	<i>TOTAL :</i>	<i>TOTAL :</i>

Le cas échéant convertir les aides en équivalent subvention

Le responsable de l'entreprise* (nom, prénom et fonction):

.....

manifeste son intention de participer à l'action intitulée **Stratégie PME** élaborée par **Cetim** et certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées dans la présente fiche et déclare avoir été informé du caractère « de *minimis* » au sens du règlement CE de l'aide attribuée à ma société (**).

Je soussigné,..... en tant que certifie l'exactitude et l'exhaustivité des informations rapportées ci-dessus.

Date :	Signature :	Cachet :
---------------	--------------------	-----------------

* Le signataire de ce document doit disposer des pouvoirs nécessaires pour engager l'entreprise.
 ** (règlement (UE) N° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, JO L 352 du 24.12.2013).

